



Union des Mosquées de France

PROJET DE CHARTE DE L'IMAM DE FRANCE

Au nom de Dieu le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux ;
Louange à Dieu Seigneur des univers ; prières et salutations parfaites soient
sur Son messager Muhammad, sur sa Famille et tous ses Compagnons.

Le présent texte, porté par les instances représentatives du Culte Musulman (CFCM et CRCMs) ainsi que les fédérations musulmanes de France, est né de la volonté de nombreux imams de France qui tiennent à proclamer avec solennité les principes et les valeurs qui les animent et à exprimer leurs attentes en termes de formation et de moyens d'action indispensables à l'exercice de leurs fonctions.

Les fondements de notre engagement

1. Notre mission et notre engagement découlent de notre Foi en Dieu l'Unique et notre fidélité envers Lui ainsi que notre choix de transmettre et de faire partager l'héritage de notre prophète Muhammad, Paix et Bénédiction soient sur Lui et sur tous les Prophètes et Messagers de Dieu. C'est donc, en toute humilité et toute fidélité que nous voudrions témoigner de Dieu, par la parole et par l'action, d'appeler à Sa rencontre par la prière et la méditation et d'œuvrer pour le bonheur de nos concitoyens.
2. Nous savons que Dieu qui a fait les Hommes et les Femmes égaux et dignes, leur a donné la Liberté de choisir leurs voies et leurs convictions à l'abri de toute contrainte. Aussi, nous appelons à ce que tout citoyen puisse être respecté pour ce qu'il est et pour ce qu'il croit : « *Nulle contrainte dans la religion* » (Coran, 2 : 256) ; « Si ton Seigneur l'avait voulu, tous ceux qui sont sur la terre auraient cru (en ton message). Est-ce à toi donc de contraindre les gens à y croire ? » (Coran S.10-V. 99).
3. Convaincu que le dialogue inter-religieux est aujourd'hui plus que jamais, une nécessité pour la paix et la cohésion nationale, nous appelons à présenter, au sein de nos lieux de culte avec nos fidèles, comme au sein de nos familles, avec estime et respect le choix de nos concitoyens en matière de conviction ou de religion. « *À chacun de vous Nous avons tracé un*

itinéraire et établi une règle de conduite qui lui est propre. Et si Dieu l'avait voulu, Il aurait fait de vous une seule et même communauté, mais Il a voulu vous éprouver pour voir l'usage que chaque communauté ferait de ce qu'Il lui a donné. Rivalisez donc d'efforts dans l'accomplissement de bonnes œuvres, car c'est vers Dieu que vous ferez tous retour, et Il vous éclairera alors sur l'origine de vos divergences. » (Coran S.5-V.48).

4. Rappelant que toute nation effectue des choix en matière de principes qui fondent son unité et sa cohésion, nous réaffirmons notre volonté d'œuvrer pour le respect, la sauvegarde et la défense de ces principes. Nous œuvrons pour faire connaître les valeurs essentielles que nous avons en commun et agir sans relâche pour favoriser l'amitié et l'union, l'unité et la paix entre les citoyens qui forment dans notre pays une seule communauté.
5. Conscients de la nécessité de tenir compte de la diversité des situations que rencontrent les musulmans de France dans leur quotidien, nous sommes amenés à être constamment à l'écoute de chacun et à lui proposer un accompagnement approprié. Tout doit être mis en œuvre afin de permettre à tout musulman et à toute musulmane de concilier entre sa pratique religieuse et son engagement citoyen et de les vivre dans la paix et la sérénité ;
6. Notre monde a connu et connaît, malheureusement de nombreux conflits et tensions dans lesquels la religion est instrumentalisée. Des hommes brandissant la religion en slogan, ont tué sauvagement d'autres hommes dont de nombreux de nos concitoyens. Face à cela, nous proclamons que Dieu, qui est à l'origine de toute vie, comme il est à la source de tout ce qui est bon, de tout ce qui est beau et de tout ce qui est saint, ne saurait être invoqué pour justifier la haine et semer la discorde.

Conjuguer nos efforts et nos moyens et améliorer nos actions

7. Pour mener à bien notre mission, nous avons besoin de renforcer notre unité et mutualiser nos moyens à travers des actions collégiales. Nous appelons à la création d'espaces d'échanges entre imams et aumôniers sous forme de « conseils » au niveau des Villes, Départements et Régions.
8. Conscients que le prêche du vendredi est un moyen d'enseignement et d'élévation spirituelle suivi par plus d'un million de fidèles dans les mosquées de France, nous œuvrerons par la concertation et l'action

collégiale afin de rendre son contenu digne des défis auxquels sont confrontés les musulmans de France ;

9. L'enseignement religieux dispensé dans les mosquées, les écoles et instituts doit fixer parmi ses objectifs de donner aux jeunes des clefs de compréhension et des « filtres de connaissances » qu'ils leur permettent de d'emprunter un cheminement spirituel serein et paisible à même de les protéger des propagandes extrémistes et du discours radical.
10. Constatant le rôle important de l'internet et les réseaux sociaux ainsi que les techniques de communication faisant appel à des ressorts spécifiques à la jeunesse, la formation aux fonctions d'imam et d'aumônier aux fondements de la théologie musulmane et aux principes et valeurs de la République ainsi qu'aux techniques de communication modernes, est aujourd'hui plus que jamais indispensable pour mieux réussir notre mission ;
11. Tout en dénonçant les actes d'hostilités qui visent les musulmans de France et les symboles de leur foi, nous appelons constamment les musulmans de France à avoir une attitude digne et à ne pas céder à la provocation d'où qu'elle vienne ;
12. Partant du principe : « *l'Amour de la Patrie est le fruit d'une foi sincère* », qui rappelle aux fidèles leur obligation à l'égard de leur patrie et de leurs concitoyens, nous appelons les fidèles à élever des prières pour la France et pour le peuple Français à l'occasion du prêche du vendredi et des rencontres et cérémonies religieuses.

Pour une meilleure coordination avec les représentants du culte musulman

13. Les responsables gestionnaires de la mosquée, lieu de l'exercice de nos fonctions, sont nos premiers interlocuteurs et alliés dans notre mission. C'est avec leur soutien et leur concours que nous pourrons mieux répondre aux attentes des fidèles. Ensemble, dans la concertation et le respect des prérogatives de chacun, nous pourrons faire des mosquées de France des vecteurs de paix et de concorde.
14. Nous accueillons avec satisfaction la nécessité de définir, via une convention la plus explicite possible, les contours de la mission de l'imam et de son statut, et de préciser davantage ses liens avec l'association gestionnaire de la mosquée. Cette convention doit énumérer les droits et les devoirs de chacun

ainsi que la liste des activités que l'imam est amené à assumer au sein ou à l'extérieur de la mosquée.

15. Nous accueillons favorablement la mise en place, par chaque Conseil Régional du Culte Musulman en concertation avec toutes les fédérations musulmanes présentes dans la région concernée, au niveau de chaque ville, département ou région, d'un conseil des imams et aumôniers qui pourrait, notamment, éclairer par ses avis consultatifs les associations gestionnaires et les accompagner dans le recrutement de leurs imams ainsi que l'élaboration des conventions définissant leur mission.
16. Nous accueillons favorablement la volonté des instances représentatives du culte musulman (CFCM, CRCM) ainsi que les fédérations musulmanes, de mettre en place une procédure de recommandation visant à accompagner les mosquées qui le souhaitent pour recruter leurs imams. Cette procédure doit permettre aux mosquées de s'assurer de la qualité de la formation théologique et profane de l'imam ainsi que l'adhésion de ce dernier à la présente charte de l'Imam de France.
17. Nous invitons les associations gestionnaires des mosquées de France à faire de la signature de la présente charte un élément à prendre en compte lors du recrutement d'un imam.